



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt de Bretagne**

Service Régional de l'Alimentation

## **AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES A DES UTILISATEURS NON PROFESSIONNELS**

**Références :**

- *Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;*
- *Décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;*
- *Vu la délégation de signature du préfet de la région BRETAGNE au Directeur Régional de la DRAAF Bretagne en date du 19/11/2018;*

**L'organisme SOCOBATI SAS**  
**domicilié à ZA Rue de la Jeannaie 22404 LAMBALLE**

est agréé sous le **numéro d'immatriculation : BR01119**

pour effectuer ses activités

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels **NON**
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels **OUI**
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service **NON**
- de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application **NON**

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

SOCOBATI SAS	22403	LAMBALLE ARMOR
SOCOBATI SAS	22640	PLENE JUGON
SOCOBATI SAS	22640	PLESTAN

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Rennes, le 09/09/2020

Pour le Préfet et par délégation

Pour le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

La Cheffe du Service Régional de l'Alimentation

Françoise CHARTIER